

Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Pré-demande de renouvellement de passeport

[Accéder au Service en ligne](#)

Accessible avec un compte ANTS ou viaFrance Connect.

Conservez le n° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de la démarche (il est conseillé d'imprimer le récapitulatif de pré-demande).

Il faut ensuite vous rendre à la mairie pour finaliser la demande avec les documents justificatifs.

La mairie récupérera vos données grâce au n° de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

Attention

la pré-demande concerne uniquement un dossier déposé en France.

